



Assemblée générale

Distr.générale
9 septembre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Point 119 c) de l'ordre du jour provisoire*

Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections : élection de membres du Conseil des droits de l'homme

Note verbale datée du 9 septembre 2020, adressée au Président de l'Assemblée générale par la Mission permanente du Royaume- Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Bureau de la présidence de l'Assemblée générale et a l'honneur de se référer à la candidature de la République du Royaume-Uni au Conseil des droits de l'homme pour la période 2021-2023, en vue des élections qui se tiendront le 13 octobre 2020 à New York.

En application de la résolution [60/251](#) de l'Assemblée générale, la Mission permanente fait tenir ci-joint à la présidence le texte des engagements pris volontairement par le Royaume-Uni, dans lesquels celui-ci réaffirme que la promotion et la protection des droits humains sont au cœur de sa politique étrangère (voir annexe).

La Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies serait reconnaissante au Président de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 119 c) de l'ordre du jour.

* [A/75/150](#).



**Annexe à la note verbale datée du 9 septembre 2020 adressée
au Président de l'Assemblée générale par la Mission permanente
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Candidature du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande
du Nord au Conseil des droits de l'homme pour la période
2021-2023**

**Engagements pris volontairement présentés en application de la résolution 60/251
de l'Assemblée générale**

Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord s'engage à :

**Promouvoir 12 années d'éducation de qualité pour toutes les filles et œuvrer
pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles**

Nous continuerons à travailler pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles, notamment les mutilations génitales féminines et les mariages précoces et forcés, ainsi que pour mettre un terme à la violence sexuelle liée aux conflits au moyen de l'Initiative de prévention des violences sexuelles liées aux conflits. Le Royaume-Uni garantira une approche centrée sur les survivantes et survivants de ce type de violences et, lors de l'édition 2020 de la conférence internationale de l'Initiative, il inaugurerà des outils visant à renforcer la justice pour les survivantes et survivants et à tenir les auteurs responsables de leurs actes. Nous continuerons à œuvrer pour réduire l'impact des conflits sur les femmes et les jeunes filles, et pour faire en sorte qu'elles participent de manière véritable aux efforts de prévention et de règlement des conflits, y compris en tant que médiatrices.

Alors qu'il ne reste que 10 ans pour atteindre les objectifs de développement durable, nous poursuivrons notre action pour promouvoir des mesures visant à assurer à toutes les filles 12 années d'éducation de qualité, d'ici à 2030, dans le cadre de la réalisation de l'objectif 4 des objectifs de développement durable. En tant que coprésidents de la Coalition pour les droits égaux, nous nous concentrons sur l'importance des objectifs de développement durable et la promesse de l'ONU de ne laisser personne de côté. Ainsi, la pertinence des objectifs de développement durable sera un élément important de la conférence internationale sur les droits des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexes, qui se tiendra bientôt au Royaume-Uni.

Défendre la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction

Le Royaume-Uni continuera de se positionner comme chef de file au niveau mondial et conservera, sur la scène internationale, une voix forte pour la défense de la liberté de religion ou de conviction. Nous sensibiliserons le public à l'ampleur et à la gravité des violations de la liberté de religion ou de conviction et nous dénoncerons les États qui ciblent et persécutent des personnes en raison de leur religion ou de leurs convictions. Nous tirerons pleinement parti des mécanismes et procédures de défense de la liberté de religion ou de conviction, notamment les réunions internationales, les examens périodiques universels de l'ONU et d'autres forums internationaux.

En 2019, nous avons demandé la réalisation d'une étude indépendante sur nos travaux en faveur de la liberté de religion ou de conviction, en particulier notre travail de soutien aux chrétiens persécutés. À l'issue de l'examen, une série de recommandations a été formulées concernant de nouvelles initiatives que le Royaume-Uni pourrait prendre pour défendre la liberté de religion ou de conviction. Le Gouvernement britannique a accepté toutes les recommandations et commencé à

les appliquer de façon à apporter des changements positifs pour les personnes de toutes confessions ou convictions, ainsi que pour les personnes ne se reconnaissant dans aucune croyance.

Soutenir les valeurs démocratiques

Le Royaume-Uni reste déterminé à promouvoir et à contribuer aux objectifs de développement durable, notamment l'objectif 16 (Paix, justice et institutions efficaces). Une société civile diversifiée, résiliente et efficace, y compris les médias, est indispensable pour garantir des sociétés ouvertes et inclusives, et pour tenir les gouvernements responsables de leurs actes.

Le Royaume-Uni soutiendra la participation des défenseurs et défenseuses des droits humains et de la société civile aux activités de l'ONU chaque fois que cela sera approprié, et s'efforcera de lutter contre les représailles dans le cadre d'un effort plus large visant à créer un environnement sûr pour les défenseurs et défenseuses des droits humains et les représentantes et représentants de la société civile. Depuis bien longtemps, le Royaume-Uni s'illustre par le soutien qu'il apporte aux défenseurs et défenseuses des droits humains en menant des dialogues bilatéraux et en élevant les normes mondiales grâce à une participation ciblée au multilatéralisme. Nous reconnaissons le rôle essentiel que jouent les défenseurs et défenseuses des droits humains dans la promotion et la défense de la démocratie et, au Conseil des droits de l'homme, nous nous emploierons à garantir qu'ils puissent effectivement remplir ce rôle. Par le truchement de notre *Magna Carta Fund for Human Rights and Democracy*, nous continuons également à soutenir les initiatives visant à défendre les valeurs démocratiques et la société civile, en aidant directement les défenseurs et défenseuses des droits humains dans leurs causes.

Être au premier plan de l'action mondiale visant à protéger la liberté des médias

En 2019, nous avons lancé, avec le Canada, la Campagne mondiale pour la liberté des médias et, en juillet 2019, nous avons co-organisé la première Conférence mondiale sur la liberté des médias, à laquelle ont participé des représentantes et représentants de gouvernements, de la société civile et de médias de plus de 100 pays. Plusieurs initiatives ont été lancées à l'occasion de la Conférence, notamment un fonds mondial pour la défense de la liberté des médias, un groupe indépendant de juristes et la signature d'un engagement à protéger la liberté des médias, y compris un engagement à répondre activement aux menaces aiguës ainsi qu'à chercher des solutions à long terme aux problèmes chroniques. Les pays qui ont signé cet engagement ont formé une coalition pour la liberté des médias.

En tant que membre fondateur de la Coalition pour la liberté des médias, le Royaume-Uni continuera de collaborer avec d'autres gouvernements pour promouvoir la liberté des médias et instaurer un environnement sûr et favorable dans lequel les journalistes et le personnel des médias sont protégés (cible 16.10 des objectifs de développement durable). La protection du droit à la liberté d'expression, élément clé de la promotion et de la protection de l'ensemble des droits humains, est un volet essentiel de l'action du Royaume-Uni à cet égard. Alors que les problèmes mondiaux se multiplient, en tant que membre du Conseil des droits de l'homme, nous défendrons et ferons progresser, chaque fois que possible, le droit à la liberté d'expression.